

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Chemin du Bel'Oiseau 12
Case postale 69
CH-2882 Saint-Ursanne

t +41 32 420 48 00
f +41 32 420 48 11
secr.env@jura.ch

Consultation relative à la Politique cantonale des pâturages boisés

Organisation	Association Jurassienne des Communes
Adresse	Vacherie-Dessus 20
Personne de contact (nom, prénom, fonction)	Sabine Lachat
Date	7 mai 2018

Merci d'envoyer votre prise de position par courrier électronique à secr.env@jura.ch, **jusqu'au 15 mai 2018**.

Questionnaire					Commentaires/ Compléments / Idées
Instructions: prière de mettre une croix dans la case choisie					
	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt désaccord	Désaccord	
Objectif 1 : La surface herbagère est conservée					
Mesure 1.1 : Défense et gestion des paiements directs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 1.2 : Suivi de l'état des ressources herbagères	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 1.3 : Action en cas de situation problématique ou d'exploitation inappropriée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 1.4 : Minimisation des emprises extérieures sur le pâturage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pourra-t-on encore aménager un rural dans la zone en question ?
Mesure 1.5 : Clarification, vulgarisation et contrôle de la réglementation en matière d'entretien des surfaces herbagères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cela va représenter une charge de travail supplémentaire pour les exploitants, d'où un coût supplémentaire dans le cadre des communes exploitantes
Mesure 1.6 : Encouragement à la rationalisation et à l'amélioration de l'efficience des travaux d'entretien	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 1.7 : Autorisation et suivi de travaux de revitalisation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 1.8 : Vulgarisation des techniques modernes d'évacuation des rémanents de coupe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Questionnaire					Commentaires/ Compléments / Idées
Instructions: prière de mettre une croix dans la case choisie					
	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt désaccord	Désaccord	
Objectif 2 : Le boisement est structuré et pérennisé					
Mesure 2.1 : Observation de l'évolution du boisement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 2.2 : Détection des secteurs avec évolution négative	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 2.3 : Encouragement et orientation des interventions sylvicoles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 2.4 : Prescription de mesures urgentes nécessaires au renouvellement du boisement dans les cas présentant une évolution clairement préoccupante	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 2.5 : Défense et gestion des aides financières prévues pour le boisement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesure trop contraignante s'il n'y a pas nécessité de reboiser
Mesure 2.6 : Application de la législation agricole	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 2.7 : Evaluation des possibilités d'améliorer la résistance du boisement des pâturages boisés aux aléas et évolutions climatiques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 2.8 : Orientation de la diversification des essences en pâturage boisé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Objectif 3 : Les valeurs naturelles et paysagères sont préservées					
Mesure 3.1 : Information et sensibilisation des acteurs au niveau local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attention aux mesures chronophages et coûteuses

Questionnaire					
Instructions: prière de mettre une croix dans la case choisie					Commentaires/ Compléments / Idées
	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt désaccord	Désaccord	
Mesure 3.2 : Défense et gestion des paiements directs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 3.3 : Prévention, constats et réparation des atteintes aux valeurs naturelles et paysagères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'accord pour la prévention mais en ce qui concerne la réparation, il ne faut pas devenir excessif
Mesure 3.4 : Supervision de l'exploitation adaptée des secteurs placés sous protection ou dignes d'être protégés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Qui dit supervision, dit contrôle devenant encore une mesure chronophage et coûteuse.
Mesure 3.5 : Désignation de pâturages boisés caractéristiques et d'une beauté particulière	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 3.6 : Application conséquente de la législation agricole	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 3.7 : Haute-surveillance sur l'aménagement local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Objectif 4 : La gestion sylvopastorale s'inscrit dans une approche intégrée					
Mesure 4.1 : Information des acteurs locaux quant à la gestion intégrée et sur les PGI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesure 4.2 : Intégration du concept de gestion intégrée dans la réglementation cantonale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mesure 4.3 : Incitation des communes et des propriétaires de pâturages boisés en SAU à se doter d'un PGI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mesure 4.4 : décision d'exiger un PGI pour les pâturages boisés présentant de sérieux problèmes de durabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Questionnaire						
Instructions: prière de mettre une croix dans la case choisie		D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt désaccord	Désaccord	Commentaires/ Compléments / Idées
Mesure 4.5 : Instauration d'un soutien financier incitatif pour contribuer aux frais d'élaboration d'un PGI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le soutien financier incitatif, c'est intéressant mais quid de la suite, est-ce que le soutien financier va perdurer ?
Objectif 5 : Les interventions courantes sont coordonnées						
Mesure 5.1 : Etude d'un renforcement des activités de vulgarisation sylvopastorale de terrain.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 5.2 : Communication concertée en lien avec les mesures de gestion courante	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 5.3 : Evaluation et développement de la thématique sylvopastorale dans la formation de base et dans la formation continue	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 5.4 : Organisation de sessions de formation continue pour les acteurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Mesure chronophage
Objectif 6 : La gouvernance des pâturages communaux est modernisée						
Mesure 6.1 : Encouragement à la modernisation de la réglementation locale régissant la gestion des pâturages communaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 6.2 : Encouragement à une modernisation des règles et système d'entretien des pâturages communaux (corvées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 6.3 : Encouragement de réformes visant à clarifier les compétences et simplifier l'organisation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 6.4 : Constitution d'un compte transparent pour l'entretien des pâturages boisés communaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Complexifie l'administration communale et compliqué à mettre en place

Questionnaire		D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt désaccord	Désaccord	Commentaires/ Compléments / Idées
Instructions: prière de mettre une croix dans la case choisie						
Objectif 7 : Les politiques publiques sont coordonnées et ciblées sur la sauvegarde des pâturages boisés						
Mesure 7.1 : Mises en œuvre de la politique cantonale des pâturages boisés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 7.2 : Maintien et développement des contacts réguliers avec les cantons de l'arc jurassien	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Objectif 8: Les produits et les services fournis par les pâturages boisés sont connus et valorisés						
Mesure 8.1 Suivi économique de l'exploitation des pâturages boisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 8.2 : Analyse des conditions-cadres et clarification de la marge de manœuvre entrepreneuriale à saisir par les propriétaires-gestionnaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 8.3 : Encouragement à l'adaptation des structures de l'économie rurale et forestière aux conditions actuelles des marchés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 8.4 : Collaboration avec les institutions se consacrant à la promotion des produits du terroir ou au tourisme rural	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mesure 8.5 : Encouragement de la filière locale du bois-énergie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Objectif 9 : L'accueil du public dans le pâturage boisé est coordonné, celui-ci est sensibilisé aux enjeux de durabilité						
Mesure 9.1 : Médiation ponctuelle entre les différentes offres et acteurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Questionnaire						
Instructions: prière de mettre une croix dans la case choisie		D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt désaccord	Désaccord	Commentaires/ Compléments / Idées
	Mesure 9.2 : Optimisation du nombre d'itinéraires et des infrastructures présentes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eviter le surnuméraire d'itinéraires
	Mesure 9.3 : Soutien aux démarches de sensibilisation et d'éducation à l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mesure 9.4 : Poursuite de la politique de communication envers le grand public en lien avec le pâturage boisé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Remarques générales et autres propositions

L'AJC est favorable à une mise en valeur des pâturages boisés. Cela étant, elle s'étonne de voir la proposition de la nouvelle politique cantonale en la matière alors qu'un groupe de travail œuvre pour faire inscrire les pâturages boisés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Dès lors, l'AJC préconise et propose au Gouvernement de surseoir à toute nouvelle politique et d'attendre le résultat au sujet de la reconnaissance des pâturages boisés comme patrimoine mondial par l'UNESCO et cas échéant, reprendre les propositions en temps voulu.

Encore une fois, l'AJC se dit sensible à la protection des pâturages boisés mais demande au cas où le Canton mettrait néanmoins en place les mesures préconisées dans la politique cantonale **que ces dernières soient autofinancées et qu'elles ne débouchent pas sur des charges directes ou indirectes pour les communes**, comme l'obligation des PGI, les mesures de vulgarisation ou encore la constitution d'un compte transparent pour l'entretien des pâturages boisés communaux. L'AJC souhaite encore que soient clairement définies les mesures de vulgarisation.

En conclusion, l'AJC demande au Gouvernement de surseoir à la mise en place de la politique cantonale des pâturages boisés jusqu'à la décision de l'UNESCO et si malgré tout on devait envisager sa mise en œuvre, il s'agirait de revoir l'ensemble des mesures débouchant sur des charges directes ou indirectes pour les communes.

Propositions	Justifications/Remarques